

Naturellement Magazine Cholet



<https://www.naturellementcholet.fr/>

Les conseillers municipaux



Franck Loiseau



Muriel Courtoy



J.M Debarre

Ensemble

Suite à l'annulation des élections municipales de 2020, un nouveau suffrage a été organisé en septembre 2021. Cette nouvelle élection a été précipitée et le Maire sortant a été réélu dès le 1er tour.

La liste Naturellement Cholet a réuni des Choletaises et des Choletais aux opinions diverses. Nous restons convaincus, qu'au niveau local, c'est dans cette voie qu'il faut poursuivre. C'est en rassemblant les Choletais que nous pourrions répondre concrètement aux défis écologiques, économiques et sociaux.

Nous assumons nos rôles de conseillers municipaux et d'agglomération au service de tous avec détermination, sérénité et dans un esprit constructif.

Ce que nous aurions fait

A titre d'exemple, nous exposons ci-dessous la façon dont nous aurions géré certains projets touchant directement le quotidien des habitants.

Fermeture de l'école de la Moine et structure d'accueil de la petite enfance

En janvier 2022, les représentants des parents d'élèves ont été avertis de la fermeture de l'école de leurs enfants une semaine avant l'annonce officielle. Quelques semaines plus tard le Directeur Académique du Maine-et-Loire a clairement indiqué que la fermeture de l'école maternelle de la Moine était une « décision de la municipalité » et non une volonté de l'Éducation Nationale.

Nous réaffirmons que cette école maternelle était viable. Cette école de proximité répondait aux attentes de parents vivant ou travaillant dans le centre-ville, elle faisait vivre le quartier Saint-Pierre qui a bien besoin d'être redynamisé et dans cette petite structure les enseignants avaient pu mettre en place une pédagogie propice à l'accueil d'enfants porteurs de handicap.

La majorité envisage d'aménager une structure d'accueil petite-enfance dans les anciens locaux de l'école. C'est une bonne chose.

Ce que nous aurions fait : Nous aurions reconfiguré l'ensemble des locaux (la Ville possède des terrains annexes) pour accueillir à la fois l'école maternelle et une structure d'accueil petite enfance sur un même site. Rapprocher les accueils petite enfance des écoles est un de nos objectifs. La vie quotidienne de nombreux parents serait ainsi facilitée.



Friche du quartier Jean Monnet

Tout le monde s'accorde à dire que cette friche composée de salles municipales (4700 m², sous-sol et étage) et de l'ancien Simply Market (1800 m²) aurait dû être réaménagée depuis de nombreuses années.

La majorité n'ayant pas la volonté de porter un projet elle-même, elle a fait le choix de la simplicité et a vendu les 4700 m² au prix symbolique de 1 euro à l'un des plus puissants lobbies du hard-discount. Même après les coûts de démolition cela reste une opération très profitable pour la société Nhood, entreprise de services immobiliers filiale de la famille Mulliez (1). L'enseigne commerciale envisagée Aldi (990 m²) est déjà présente sur deux sites à Cholet. Seuls 400 m² seront consacrés aux commerces de proximité.

Par ailleurs 30 logements seront construits par Sèvre-Loire Habitat sur une partie du parking actuel et l'emplacement de l'ancienne station-service. La volonté de répondre au manque criant de logements abordables à Cholet est louable mais quelle place restera-t-il pour les espaces verts dans le quartier à la fin des travaux ? Déplacé sur l'avenue Bonnevey le marché risque à terme d'être fragilisé. Aujourd'hui, les commerçants qui quittent le marché ne seront pas remplacés pendant les travaux.

(1) La Famille Mulliez est la quatrième fortune de France. La plupart de ses membres sont exilés fiscaux en Belgique. Mulliez possède les magasins Auchan, Leroy Merlin, Décathlon, Boulanger, Kiabi, Flunch, Pimkie, Jules, Saint Maclou, Norauto ...

Ce que nous aurions fait :

Nous aurions porté un projet commercial sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif associant la Ville de Cholet, des producteurs, des revendeurs, des habitants. Notre intention : produire et vendre des produits de qualité à des prix accessibles pour tous, tout en assurant des revenus rémunérateurs aux producteurs et aux commerçants. Il est temps de privilégier la « bonne bouffe locale » à la « malbouffe mondialisée ». Offrir une alimentation de qualité, c'est participer à améliorer la santé de tous.

Nous aurions consulté les habitants du quartier et sans doute aurions-nous préservé plus d'espaces verts et réservé un espace dédié au marché. La sécurisation du boulevard emprunté par de nombreux habitants et lycéens doit être renforcée.



Le logement : une préoccupation majeure

Le prix du logement ne cesse de grimper en flèche. Alors que Cholet va accueillir plusieurs centaines de nouveaux employés chez Thalès dans les mois à venir, le nombre de constructions et de rénovations/restructurations de logements reste insuffisant. Rénover et densifier les quartiers existants quand c'est possible, aménager le quartier Nord de la gare et le site de l'usine L'Abeille, utiliser les friches urbaines sont des priorités.

Un référentiel de la construction choletaise devrait être élaboré. Ce cadre s'imposerait à l'ensemble des porteurs de projets public ou privés. Cela permettrait d'harmoniser la ville et de tenir compte des exigences liées à l'environnement dans le domaine du bâtiment. La ville de Tours s'est muni d'un référentiel de construction. C'est un exemple inspirant.

Gestion de la ville : pourquoi si peu de transparence ?

Pour renforcer la transparence des affaires publiques, nous envisageons de :

- Rendre public et facile d'accès l'ordre du jour et les projets de délibérations avant les Conseils Municipaux.
- Expliquer le contexte, l'historique et les projets liés aux délibérations présentées en Conseil Municipal. La gestion de la ville (et de l'agglomération) est souvent perçue comme complexe par de nombreux citoyens. Tout doit être mis en œuvre pour faciliter la compréhension des affaires publiques.



- Constituer des Jurys Citoyens pour choisir entre les différents projets proposés par les cabinets d'architecture et les porteurs de projets en tenant compte du Référentiel de Construction. Cela éviterait tout « copinage » éventuel. Pour chaque projet, au niveau d'une rue, d'un parc, d'un quartier, de la ville ou de l'agglomération, les habitants qui le souhaitent doivent pouvoir s'impliquer, mieux connaître les enjeux et les contraintes et peser sur les décisions. On peut imaginer que si la parole des commerçants et des habitants avait été réellement écoutée, nous n'aurions pas à investir aujourd'hui dans de nouveaux équipements pour tenter de limiter la chaleur dans les nouvelles halles les mois d'été.

- Indiquer clairement qui finance quoi.

Le site internet de la ville et le Cholet Mag mentionnent trop rarement les différentes sources de financements mobilisées pour réaliser les projets ou travaux. Pourtant l'état (donc nos impôts), la région des Pays de la Loire, le département, divers organismes financent souvent une large majorité des équipements sans que les Choletais ne le sachent.

A titre d'exemples savez-vous que

- le boulodrome qui sera inauguré dans quelques mois est financé à 20 % par la ville, 6,4 % par le Département du Maine-et-Loire et 71,6 % par l'État ?
- les travaux de réhabilitation du Jardin du Mail menés en 2022 sont financés à 20 % par la Ville et 80 % par l'État ?
- le plan prévisionnel de financement de la future Salle des fêtes prévoit un financement de la Ville de 20 %, de 2,6 % du Département et de 77,5 % de l'État ?

Les Choletais ignorent majoritairement qui a financé les réhabilitations des quartiers Jean Monnet et Favreau.

- Rendre publics les budgets (prévisionnels et réels) des manifestations co-financées par la Ville de Cholet.

Quel est le budget prévisionnel de l'organisation des Championnats de France de cyclisme ? Qui a financé les travaux de voirie nécessaire pour que cette manifestation puisse avoir lieu ? Comment les retombées économiques sont évaluées ? Quelle est la part financée par la Ville de Cholet, l'Agglomération du Choletais, la Région des Pays de la Loire, le département du Maine-et-Loire, les partenaires privés ?

Nous savons seulement que le montant global se monte à 700 000 euros et que le ticket d'entrée versé à la Fédération Française de Cyclisme est de 342 000 €. Nous savons aussi que l'organisation du Championnat a été déléguée à l'association Cholet Événements dont les comptes financiers sont difficilement accessibles. Dans son dernier rapport consacré à Cholet, la Chambre Régionale des Comptes soulignait « le contrôle quasi inexistant » des comptes de Cholet Événements par la Ville.



Partager les données publiques : Open Data

Pourquoi avoir accès aux données publiques est-il si difficile à Cholet ?

Depuis la loi « pour une République numérique » de 2016, l'ouverture des données publiques est devenue la règle et non l'exception. Les données d'intérêt économique, social, sanitaire, environnemental... doivent être publiées dans un standard ouvert, c'est-à-dire dans un format réutilisable par tout citoyen.

Certaines données nécessitent une anonymisation pour être diffusées et certains documents stratégiques sont exclus de la diffusion. Cette obligation concerne les collectivités locales de plus de 3500 habitants.

Dans la Région Pays de la Loire, les métropoles nantaise et angevine ont rapidement mis en place un portail Open Data. Il en est de même pour des villes et agglomérations moyennes comme Mauges Communauté, La Roche-sur-Yon, Laval, Saint Nazaire.

Cholet (et l'agglomération) compte parmi les rares villes de la région de plus de 50 000 habitants à ne pas avoir mis en place un portail dédié à la diffusion des données publiques.



Enjeux citoyens : L'Open Data permet aux citoyens de s'approprier leur territoire et de s'impliquer dans la vie locale.

Enjeux économiques : L'Open data permet d'attirer des entreprises dans le domaine du numérique, favorise les innovations et un développement économique équilibré.

Enjeux écologiques : L'Open Data permet de mieux connaître la qualité des logements et bâtiments, les déplacements et les modes de transport, les ressources en eau, la qualité de l'eau, des rivières et des lacs, des sols, de la faune et de la flore, de l'air... Le portail Datagir illustre bien l'utilité de l'Open Data.



- <https://datagir.ademe.fr>
- <https://data.paysdelaloire.fr/>
- <https://data.maugescommunaute.fr/>
- <https://data.larochesuryon.fr/>
- <https://data.angers.fr/>

Drame du 14 juillet : victimes à part entière

Comme tous les Choletais nous restons choqués et attristés par la tragédie du 14 juillet. Nous demeurons impuissants face au malheur qui touche les victimes, les blessés et leurs familles.

Le tir d'un feu d'artifice requiert l'autorisation de la Sous-Préfecture. Pour que cette autorisation soit délivrée, une des conditions est de définir une zone de sécurité. C'est parce qu'ils ignorent les dangers d'un tel tir que les spectateurs doivent être protégés.

Nous avons toute confiance dans le travail des enquêteurs et celui de la justice. Ils doivent pouvoir travailler dans la plus grande sérénité sans essuyer de critiques. C'est à eux que revient la lourde tâche de définir les circonstances de ce drame et les responsabilités de chacun et de répondre à la question Pourquoi ?

D'après de nombreux témoignages, le public a pu se rapprocher très près du pas de tir et n'a donc pas été protégé. Les paroles du Maire de Cholet (interview à M6 le 15 juillet) qualifiant les victimes de « premiers fautifs » quelques heures après la tragédie nous ont donc profondément choqués mais nous avons alors fait le choix de garder le silence.

Lors du conseil municipal du 18 juillet, nous avons entendu l'émotion sincère du Maire lorsqu'il a évoqué la mère de famille qui a perdu ses deux enfants. Mais lors de ce conseil municipal, le Maire a aussi déclaré : « Quelque part, il est de la responsabilité de chacune et chacun de savoir qu'on ne vient pas devant les grilles d'un pas de tir d'un feu d'artifice, c'est le bon sens ». Pour nous ces paroles sont inacceptables. Elles tendent à inverser les responsabilités et à faire des victimes les responsables de leur propre malheur. Les personnes qui ont perdu la vie ou qui souffrent dans leur chair et leur âme sont bel et bien des victimes à part entière.

Quelques mots sur les « affaires »

Indemnités des élus de la majorité

C'est seulement après les révélations et la plainte d'Anticor (association anti-corrupcion) concernant les indemnités des élus que la majorité s'est résolue à respecter la loi. Jusqu'en octobre 2022 les diverses interventions dénonçant les indemnités trop élevées des élus avaient été balayées d'un revers de main.

Suite à l'action d'Anticor, nous avons décidé de porter plainte et de nous porter partie civile dans le but d'être informés du déroulement de la procédure et d'avoir accès au dossier.

La police a enquêté. La justice tranchera.

Salle des fêtes

Une enquête a été ouverte concernant l'appel d'offres relatif à la future salle des fêtes. Y-a-t-il eu favoritisme ou pas ?

Nous ignorons quelle suite sera donnée à cette enquête. La livraison de la salle des fêtes est aujourd'hui annoncée pour 2025. Espérons que plus rien ne viendra retarder sa construction attendue depuis de longues années.

La subvention à Cholet Basket amputée

Gilles Bourdouleix condamné pour diffamation en 1^{ere} instance

La subvention 2022 de l'agglomération du Choletais à Cholet Basket (820 349 euros) a été amputée de 126 000 euros soit la somme que Cholet Basket verse à la Fédération Nationale de Basket.

Le 27 juin dernier Gilles Bourdouleix a été condamné pour diffamation envers le Président de la Fédération Nationale de Basket.

Les frais de justice et les amendes sont payés par les contribuables choletais grâce au système de la protection fonctionnelle du maire. Nous considérons que les excès de langage et leurs conséquences devraient être assumés par la personne qui en est responsable.

Une absence de convention fâcheuse

Le SOC (Stade Olympique Choletais) utilisait le stade omnisports sans convention avec la Ville et sans payer de redevance depuis 2019 ! En juillet dernier Florence Dabin a assuré qu'une convention avait (enfin) été signée. Nous serons attentifs à ce que les loyers (54 000 € annuel) et charges (19500 € annuel) dus soient intégralement payées.

Les conseillers à l'agglomération du Choletais



Franck Loiseau



Muriel Courtoy

Se tourner vers l'avenir

Le coût de l'énergie, de l'alimentation et le coût de la vie en général ne cessent d'augmenter. Au niveau local, il est possible de réduire les dépenses contraintes et d'améliorer la vie quotidienne des Choletais tout en préparant l'avenir. Par exemple, il faut accélérer la construction de nouveaux logements répondant au défi climatique, accompagner techniquement et financièrement les propriétaires pour mener à bien l'isolation thermique globale des maisons et appartements existants, changer progressivement le carburant de tous les bus et cars scolaires et repenser la tarification en fonction des revenus et non en fonction des statuts, renforcer notre souveraineté alimentaire, soutenir l'agriculture bio et locale en lui donnant la priorité des commandes municipales, diversifier la production agricole pour mieux répondre à la demande sur notre territoire, conditionner le soutien aux activités économiques aux engagements sociaux et environnementaux, privilégier les entreprises les plus riches en emplois et les moins dépendantes des aléas de la mondialisation...

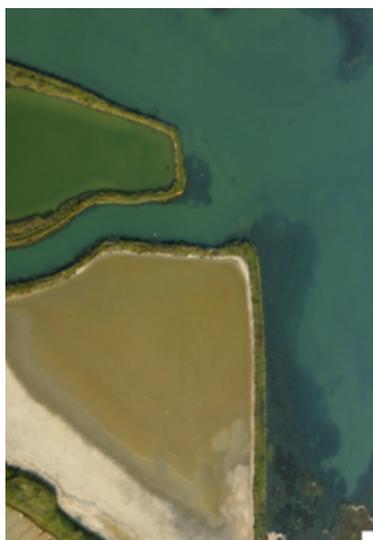
Agir ou subir ?

Ces derniers mois nous avons connu de nombreuses et intenses vagues de chaleur. La sécheresse, les incendies, les orages sont de plus en plus violents. Au risque d'être impopulaires nous redisons ici que ce ne sont que les premiers signes du dérèglement climatique.

Sans plus tarder nous devons à la fois **adapter** nos modes de vie et **prévenir** le pire, pour nous-mêmes, nos enfants et petits-enfants. Nos décisions individuelles mais surtout nos décisions collectives peuvent nous permettre de diviser par 5 nos émissions de CO2 d'ici 2050. Il est temps de rompre avec les politiques du « Tout peut continuer comme avant » et des « petits pas ». La transition écologique est une formidable **opportunité de vivre mieux demain**. Nous avons déjà trop tardé. Agir plus tard, ce serait agir trop tard.



Dérèglement climatique. Pourquoi autant d'inaction ?



GIEC DES PAYS DE LA LOIRE

1^{er} rapport — Juin 2022

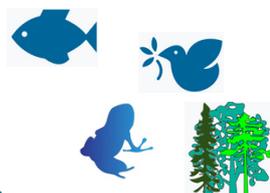
Au niveau mondial le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) confirme clairement ce que certains annoncent déjà depuis plus de 50 ans : les activités humaines menacent à court terme la vie sur terre. L'inaction passée explique les dérèglements actuels. Le futur dépendra ce que nous faisons aujourd'hui.

Au niveau de la Région, le 1er rapport du GIEC des Pays de la Loire publié en juin 2022 (en partenariat avec Comité 21, Grand Ouest et avec le soutien de la Région des Pays de la Loire) constitue un outil précieux. Il analyse la situation régionale, indique les conséquences actuelles et à venir du changement climatique.

<http://www.comite21.org/docs/comite21-grandouest/giecpaysdelaloire/rapportgiecpaysdelaloire.pdf>

Quelques chiffres du GIEC Pays de la Loire

40% des poissons
30 % des oiseaux
et amphibiens
24% de la flore
sont menacés d'extinction



45 journées chaudes/an
actuellement (+ de 25°)

75 journées chaudes/an
en 2050



8,2 t CO2

Chaque habitant des Pays de la Loire émet 8,2 tonnes équivalent CO2 chaque année. Comment passer à 2 tonnes rapidement?

Moins 30 à 60% de
ressources en eau d'ici 2100



Tempêtes, feux,
sécheresses: des coûts de
plus en plus élevés



Adapter la ville au dérèglement climatique, ce que nous ferions

Ville verte ou ville fournaise ?

- Engager la ville et l'agglomération dans la démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires)

<https://tacct.ademe.fr/> initiée par l'ADEME

- Impliquer les habitants dans les choix d'aménagement.
- Faciliter et rendre plus agréables les déplacements à pied
- Aménager un réseau cyclable dense, sécurisé et continu au sein de la ville et l'élargir aux communes voisines
- Végétaliser la ville (arbres, arbustes, plantes, prairies naturelles ...) pour limiter l'impact des vagues de chaleur et garder l'eau dans les sols. Prévoir une zone verte et ombragée à moins de 400 mètres de tous les logements. Faciliter les plantations sur les trottoirs quand cela est possible. Offrir des plants d'arbres aux habitants volontaires qui disposent de la surface nécessaire pour les planter.

<https://www.grenoble.fr/actualite/3615/103-vegetalise-ta-ville-adopte-un-arbre.htm>

- L'objectif zéro artificialisation nette des sols est possible à Cholet. Rendre la ville perméable : ne plus bitumer à chaque fois que cela est évitable, débitumer et renaturer certains îlots de chaleur

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>

- Favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les sols au plus près de leur point de chute.
- Renforcer les campagnes et travaux de prévention pour lutter contre les risques d'incendie. (Ils sont d'origine humaine à 90%)



Agir contre le dérèglement climatique, ce que nous ferions

Réduire les factures et la consommation d'énergie

Étouffer l'été, se geler en hiver ou isoler?

- Préfinancer les diagnostics et les rénovations thermiques globales des logements et bâtiments construits avant 2005

A pied, en vélo, en bus ou en auto?

- Préfinancer l'achat de vélos, trottinettes (classiques ou électriques) ou scooters électriques pour ceux qui sont contraints de faire de nombreux kilomètres au quotidien et accepteraient d'abandonner la voiture
- Préfinancer l'achat de kits d'électrification des vélos existants

Pour ces mesures, les sommes engagées seraient entièrement remboursées par les propriétaires au fur et à mesure des économies réalisées. Aujourd'hui le système des primes à l'achat de vélos mis en place par l'Agglomération du Choletais est positif mais il se fait à fonds perdus pour l'agglomération. Il constitue parfois un effet d'aubaine pour ceux qui en bénéficient et ne concerne pas toujours les personnes qui font le plus de kilomètres au quotidien.

- Initier un système de petites voitures électriques partagées pour les personnes qui s'engagent à faire du co-voiturage. Les véhicules électriques sont loin d'être parfaits mais leur impact est moins lourd que les autres types de véhicules sur le climat. Ils peuvent se recharger la nuit, heures où la consommation électrique est la plus basse.

Remettre l'agriculture locale au cœur de notre système alimentaire

Qu'est-ce qu'on mange ?

- Ne plus céder de surfaces commerciales aux grands groupes de distribution
- Elaborer un Plan Alimentation Territorial (PAT).
- Développer les marchés et les commerces de proximité les filières locales de qualité, l'agroforesterie et l'agriculture bio
- Aller vers des pratiques agricoles qui n'appauvrissent plus les sols et permettent d'y stocker davantage d'eau et de carbone. Préserver les terres agricoles et naturelles
- Le Choletais est un territoire d'élevage de grande qualité mais il doit diversifier ses productions pour moins impacter l'environnement et mieux répondre à la demande locale
- Donner plus de visibilité économique aux agriculteurs qui s'engagent dans une filière de qualité grâce aux commandes publiques (restauration collective).
- Encourager la découpe des grandes fermes quand elles sont vendues et l'installation de nombreux agriculteurs
- Proposer chaque jour la possibilité de prendre un repas végétarien riche en protéines végétales aux élèves et personnes qui fréquentent les restaurants collectifs
- Améliorer la santé globale des Choletais en les aidant à avoir accès à une alimentation plus équilibrée et de meilleure qualité à un prix abordable pour tous.



Samedi 1 octobre de 15h à 18h
Samedi 22 octobre de 15 à 18 h

Les ateliers sont gratuits et se déroulent 7 rue de la Fonderie à Cholet.

Info : 06 37 25 75 69 / 06 59 00 27 03
naturellement.cholet@gmail.com

Basée sur les travaux du GIEC, la Fresque du Climat est un atelier qui permet de comprendre le changement climatique. Face à l'urgence, l'objectif est de former le plus grand nombre de Choletais aux enjeux climatiques pour que chacun puisse décrypter les informations et agir efficacement sur le plan individuel et collectif. La Fresque du Climat permet aux novices comme aux experts de découvrir ou approfondir leur connaissance de ce sujet.

Pendant 3h, l'atelier rassemble 6 à 8 participants et fait appel à la créativité et à l'intelligence collective du groupe pour reconstituer les liens de cause à effet composant la Fresque. Un.e animateur.trice encadre les équipes afin de les guider durant l'atelier, d'assurer une bonne communication entre les membres et de donner des explications supplémentaires.



Samedi 8 octobre de 15h à 18h
Samedi 29 octobre de 15 à 18 h

Les ateliers sont gratuits et se déroulent 7 rue de la Fonderie à Cholet.

Info : 06 37 25 75 69 / 06 59 00 27 03
naturellement.cholet@gmail.com

En moyenne chaque française et français rejette 10 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Pour espérer limiter le dérèglement climatique, chaque être humain ne devrait pas rejeter plus de 2 tonnes d'équivalent CO2 d'ici 2050. Venez découvrir les actions individuelles et collectives que vous pouvez prendre.

L'atelier se déroule en 3 étapes:

- 1- Avant l'atelier vous pourrez calculer votre empreinte carbone grâce à la plateforme du site Atelier 2 Tonnes.
- 2- L'atelier se déroule ensuite en 8 phases où vous êtes invités à faire des choix individuels et collectifs pour simuler l'évolution de vos émissions jusqu'en 2050.
- 3- Debrief : Interprétation des résultats.

Et après? : Les participants ont accès aux données après l'atelier.

Épicerie participative

Plusieurs membres de Naturellement Cholet sont à l'origine de la création de L'épi Choletais, une épicerie participative. Depuis, l'épicerie (7 rue de la Fonderie à Cholet) vit sa propre vie. Adhérer à l'Epi Choletais n'est pas adhérer à Naturellement Cholet.

Contacts: 06 59 00 27 03 lepicholetais@gmail.com

Les objectifs sont de:

- Réduire l'empreinte écologique (énergie, gaz à effets de serre) de notre consommation
- Aller vers le zéro déchet en achetant des produits locaux, bio de préférence et au juste prix
- Favoriser une meilleure alimentation, une meilleure santé pour toutes et tous
- Renforcer les liens entre les producteurs et les consommateurs
- Maintenir et créer des emplois locaux non délocalisables
- Permettre à toutes et tous de consommer en fonction de leurs besoins au meilleur coût

Vous souhaitez contacter Naturellement Cholet?



Franck Loiseau 06 37 25 75 69

Muriel Courtay 06 59 00 27 03



naturellement.cholet@gmail.com



<https://www.naturellementcholet.fr/>

Ont participé à la rédaction de ce magazine Franck Loiseau, Muriel Courtay, Jean-Michel Debarre et Edouard Demay. L'impression est financée par l'association Naturellement Cholet et réalisée par une imprimerie locale. (Les élus à l'agglomération perçoivent 205 euros et reversent 140 euros à l'association chaque mois.) Ce magazine est distribué par des bénévoles. Partager le avec vos proches, vos amis...
Merci de ne pas le jeter sur la voie publique.